

## **Extraits du procès-verbal de l'assemblée générale Mercredi 27 mars 2019 à 19h15**

À la Haute École de travail social et de la santé | EESP | Lausanne  
Ch. des Abeilles 14 | CH - 1010 Lausanne

**Quatorze personnes présentes, quinze personnes excusées.**

**1. L'ordre du jour est accepté.**

**2. Le procès-verbal de l'AG 2018 est accepté.**

### **3. Rapport d'activités 2018**

Jacques Nuoffer revient sur des situations qui se sont déroulées en 2018 traitées dans son rapport annuel sur l'activité de l'association.

- CECAR : comment ça continue ? OD dit son inquiétude. Si au bout du compte les victimes ne sont pas indemnisées, ça ne va pas. Mme Renaville a donné sa démission. Elle était découragée par le fait qu'on pinaille sur les montants.
- L'ONG internationale ECA est active par continent. L'association ECA Europe dont fait partie le Groupe SAPEC est en train de se constituer. Le siège sera probablement en Belgique ou en Suisse. Jean-Marie Fürbringer est la personne du comité la plus engagée dans les relations avec ECA.
- Affaire des séminaires diocésains (voir rapport annuel 2018) : Valerio Maj et Jacques Nuoffer accompagnés par MNT ont rencontré les séminaristes à Fribourg. Les directeurs des séminaires n'ont reconnu aucun des faits relevés dans notre Enquête en ligne (<http://www.groupe-sapec.net/enquete.htm>) qui mettaient en doute l'adéquation de la formation donnée aux futurs prêtres dans les domaines biopsychosociologiques.

### **4. Rapports de trésorerie et de l'organe de contrôle des comptes**

Le compte d'exploitation présente des produits pour 4'595.00 CHF et des charges pour 2'482.10 CHF.

- Les produits sont constitués par les cotisations des membres pour 2'185.00 CHF et des dons pour 2'410.00CHF.
- Dans les charges, des frais divers pour 817.60 CHF et des frais de déplacement pour 1'664.50 CHF. Bénéfice d'exploitation 2'112.90 CHF.
- Au bilan, des actifs pour 3'119.97 CHF (CCP au 31.12.2018) et au passif le capital initial au 01.01.2018 de 1'007.07 CHF et un bénéfice au 31.12.2018 de 2'112.90 CHF.
- Il faut relever que de nombreuses dépenses ont été prises en charge par les membres du comité : frais de téléphone, repas, déplacements.
- Dès l'année 2019, les membres du comité sont invités à facturer leurs frais effectifs, quitte à verser tout ou partie de ces dépenses à l'association sous forme de dons. Cela fera ainsi ressortir l'importance des activités réalisées par le comité.

## **5. Approbation des comptes et rapport des vérificateurs**

Les comptes présentés par Valerio Maj sont acceptés et décharge sera donnée au trésorier, lorsque Huber Varrin aura signé le rapport des vérificateurs. A l'unanimité, les comptes sont acceptés à cette condition.

## **6. Modification des statuts**

Le changement de trésorier et le poste vacant à la vice-présidence ont provoqué des démêlés avec PostFinance et cela nous contraint à modifier les articles 3, 8 et 9 de la manière suivante :

**Art. 3.1** Le Siècle de l'Association est situé au domicile de la présidence.

**Art. 8.1** L'AG désigne les membres du Comité qui assureront la fonction de président-e, secrétaire, trésorier-ère.

**Art. 9.4** Le comité s'organise selon les compétences et les disponibilités de chaque membre.

Ces modifications sont acceptées à l'unanimité.

## **7. Constitution d'un fonds de réserve pour la recherche**

Ce point suscite une discussion nourrie, aussi bien sur la forme que sur le fond. Jacques Nuoffer propose de retravailler ce point en comité.

## **Élection des membres du comité et de l'organe de contrôle des comptes.**

Les membres du comité actuel restent à disposition de l'Association. Ils sont élus à l'unanimité. Les contrôleurs des comptes, Hubert Varrin et Stéphane Hernach, et Olivier Decrey, comme suppléant, sont élus à l'unanimité.

## **8. Fixation des cotisations 2019 et 2020**

Elles restent inchangées tant pour 2019 que pour 2020.

## **9. Le budget 2019**

Il est accepté avec un montant de 4'300.00 CHF dans les produits et dans les charges.

## **10. Propositions individuelles**

ST est en train d'entreprendre des démarches avec l'Evêché de Sion en vue de la pose d'une plaque rappelant la souffrance des enfants abusés sexuellement par un membre de l'Eglise à Monthey. Sa proposition rejoint ce qui se fera à une plus grande échelle à Fribourg ou ailleurs en Suisse. Il y a lieu de faire mémoire partout où cela a du sens. A la lecture d'une réponse de Mgr Lovey, on remarque que l'Evêché n'est pas encore acquis à la cause.

## **11. Objectifs et activités pour 2019**

Jacques Nuoffer les rappelle brièvement

- *Parler au nom des victimes* : à chaque occasion qui nous est donnée, notamment en veillant au bon travail de la CECAR, par des lettres ouvertes notamment.
- *Soutenir les victimes* : répondre aux nouvelles demandes et suivre les situations actuelles d'abus quand nous en avons connaissance.
- *Secouer l'Église locale* : la prévention, notamment la formation des séminaristes est la thématique sur laquelle nous ne devons pas lâcher.
- *Faire aboutir le projet de recherche* : rechercher les fonds et des chercheurs.

- *Participer à l'ECA* : à notre échelle, collaborer au mouvement mondial et européen de lutte contre les abus commis au sein de l'Église à travers l'ECA.
- *Poursuivre la réflexion et la collaboration visant le maintien du souvenir* : progresser vers la concrétisation de projets évoqués par le groupe Mémoire : voir ci-dessous.
- *Actualiser le site* : mettre à jour : Accueil, Actualités et vérifier les parties : médias, Église, Association.

Jean-Marie Fürbringer va poursuivre le travail avec ECA et l'animation du groupe Mémoire, Valerio Maj va travailler sur le site avec Jacques Nuoffer pour compléter les informations et les mettre à jour. Chacun est invité à faire des propositions ou envoyer des textes.

### **Groupe mémoire**

Jean-Marie Fürbringer et Valerio Maj ont participé à trois séances avec OG et Mme Grandjean qui représente l'Evêché de LGF. On trouve important qu'il se passe quelque chose. Nous ne voyons pas encore très bien quoi. L'Evêché a des idées. On va voir si ça nous rejoint. Voici quelques éléments motivant ce travail.

*Les objectifs* : Pourquoi faire un travail de mémoire ?

- Pour ne pas désertier le champ de bataille, mais sortir de l'horreur des récits et des faits,
- Pour célébrer les victoires et l'espoir plutôt que les défaites et le désespoir,
- Pour donner du sens à toutes ces histoires affligeantes,
- Pour faire pousser des fleurs, puis des arbres sur le fumier,
- Pour passer de la trahison de Pierre au repas des compagnons d'Emmaüs,
- Pour impliquer la communauté des croyants et des pratiquants,
- Pour pouvoir tourner la page en en écrivant une nouvelle, pas en oubliant les précédentes,
- Pour offrir une alternative à l'anticléricalisme et l'antireligieux,
- Pour inviter à l'éveil et servir de garde-fou dans la relation clerc-laïc

*Quels projets ont été envisagés ?*

A ce stade les idées retenues sont les suivantes :

- Organiser de journées de rencontres dans le cadre paroissial pour diffuser des témoignages et ouvrir un espace de dialogue et de prise de conscience sur la problématique des abus sexuels commis par des agents pastoraux.
- Inviter la communauté des pratiquants à s'investir dans la prévention, la réparation et de participer ainsi au travail et devoir de mémoire. Mots clés : *dire, partager, informer, témoigner, comprendre, accueillir, ancrer, libérer.*
- Rédiger et diffuser des lettres pastorales dédiées à la problématique des abus sexuels commis par des agents pastoraux diffusant des témoignages et soutenant les actions du diocèse dans cette problématique. Mots clés : *dire, reconnaître, inviter, engager, informer.*
- Organiser des collectes lors de célébrations dans le diocèse, un jour donné par exemple, dans le but de participer financièrement au travail de réparation. Mots clés : *réparer, responsabiliser.*
- Mettre sur pied d'une exposition itinérante dédiée à la problématique des abus sexuels commis par des agents pastoraux avec des éléments historiques, canoniques, éthiques. Mots clés : *dire, reconnaître, engager, informer,*
- Préparer une plaque commémorative dans la cathédrale du diocèse. Mots clés : *marquer, reconnaître, engager, réparer, ancrer*

- Concevoir un livre contenant des messages des personnes victimes d'abus sexuel par des agents pastoraux. Ce livre serait exposé, mais pas (forcement) consultable. Mots clés : *dire, sacraliser, déposer, clore, témoigner*
- Préparer et diffuser un document électronique, fait de témoignages, de compte-rendu, d'éléments statistiques, chronologiques, etc..., consultable en ligne et sur place dans les églises témoignant de l'histoire et du travail sur cette problématique. Mots clés : *informer, reconnaître*
- Inciter à effectuer des recherches sur les aspects historiques, théologiques et/ou sociologiques sur la problématique. Mots clés : *analyser, comprendre.*
- Créer un dossier pédagogique/catéchétique sur la thématique de la relation entre clerc et laïc. Mots clés : responsabilité, respect, réparation, pardon.

## **12. Divers**

- Mme Boss est une journaliste de recherche de Tamedia. Elle aimerait faire un article sur les chiffres. L'Eglise donne-t-elle de vrais chiffres. Elle est intéressée à faire de la recherche. JMF la rencontrera.
- Mme Dre Corine Mouton Dorey, chercheuse à l'Institut d'éthique biomédicale et d'histoire de la médecine (IBME) de l'Université de Zurich fait appel au Groupe SAPEC dans le cadre d'un projet de recherche dont le but est d'identifier et analyser les parcours de vie et stratégies d'adaptation à fonctionner chez les personnes ayant subies des abus sexuels dans leur enfance, afin d'établir une théorie fondée pouvant guider une prise en charge sociétale et politique des victimes passées ou présentes.
- Mme Zimmermann psychologue qui fait partie de la commission de la CES. Il est question qu'elle devienne membre d'un comité de la CECAR.

Marie-Jo Aeby et Jacques Nuoffer

Fey et Nidau, le 3 avril 2019